



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Création d'une journée nationale des SAMU/SMUR

Question écrite n° 6539

Texte de la question

M. Antoine Armand attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la possibilité de créer une journée nationale des SAMU/SMUR le 16 juillet, en hommage au professeur Louis Lareng, créateur du premier SAMU à Toulouse, le 16 juillet 1968. Portée par l'association ACTU SAMU, qui milite pour la reconnaissance et la valorisation des services d'aide médicale urgente (SAMU), des structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) et de leurs partenaires, cette initiative a pour vocation de rendre hommage à l'engagement quotidien de ces professionnels, souvent en première ligne et de sensibiliser le grand public à leur rôle essentiel dans la chaîne des urgences médicales. Aussi, il souhaite savoir quelles suites pourraient être données à cette initiative et si le Gouvernement entend répondre favorablement à cette demande symbolique.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Armand](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6539

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2025](#), page 3384